

Charte Section Sportive Scolaire Nordique

Cette charte des Sections Sportives Scolaires éditée par les clubs organisateurs en date du 03 mai 2018, définit le niveau requis par niveaux de classes pour prétendre postuler ou rester en SSS, ainsi qu'un règlement et une procédure disciplinaire applicable à chaque jeune inscrit dans cette Section.

Conditions d'inscription ou de maintien en SSS par niveaux de classes.

Une commission constituée des représentants du collège et des entraîneurs de l'ensemble des clubs se réunie (fin juin) pour statuer sur l'intégration ou le maintien d'un jeune en SSS.

Les critères retenus seront :

- Le niveau scolaire suffisant.
- Comportement approprié.
- Niveau approprié (cf. critères par classe ci-après).

La commission se réserve la possibilité d'intégrer un élève qui aurait commencé récemment le ski, mais présentant un profil très motivé et d'un très bon niveau physique en endurance.

Classe de 6ème :

Entrée : postuler auprès de la commission d'admission avant le 25 juin.

Préalable à une candidature :

- Ne pas être un débutant en ski.
- Avoir déjà participé à des courses de ski nordique (FFS ou Populaires).
- Être licencié à un club de ski nordique.
- Les jeunes apparaissant dans le classement de la Coupe du Dauphiné seront sélectionnés en priorité.
- Motivation : l'inscription n'est motivée que par l'aspect sportif de la section. Rappel : l'enseignement académique est le même que dans les autres classes.

Objectif Général : Découverte de l'activité – Technique et Endurance.

Niveau de fin de cycle :

- Apparaître dans le classement de la Coupe du Dauphiné.
- Endurance minimum : être capable de soutenir un effort modéré de 30' sans s'arrêter.
- Technique : être capable d'évoluer en classique comme en skate. Savoir appliquer un fartage de retenu.

Classe de 5ème :

Entrée : Confirmer son inscription ou postuler auprès de la commission d'admission avant le 25 juin.

Préalable à une candidature :

- Avoir le niveau requis de fin de cycle de 6ème.
- Motivation : l'inscription n'est motivée que par l'aspect sportif de la section. Rappel : l'enseignement académique est le même que dans les autres classes.

Objectif Général : Découverte de l'activité – Amélioration Technique et Endurance

Niveau de fin de cycle :

- Être classé dans la Coupe du Dauphiné (avoir participé au moins à la moitié des courses de la CD)
- Endurance minimum : être capable de soutenir un effort modéré de 40' sans s'arrêter.
- Technique : Connaître l'ensemble des gestes technique en classique comme en skate. Posséder l'ensemble des gestes en Ski à roulette classique. Être autonome pour appliquer le fart sur ses skis classiques. Commencer à s'intéresser au fartage des skis classiques.

Classe de 4ème :

Entrée : Confirmer son inscription ou postuler auprès de la commission d'admission avant le 25 juin.

Préalable à une candidature :

- Avoir le niveau requis de fin de cycle de 5ème.
- S'être entraîné(e) durant la période estivale.
- Motivation : l'inscription n'est motivée que par l'aspect sportif de la section. Rappel : l'enseignement académique est le même que dans les autres classes.

Objectif Général : Approfondissement de l'activité – Posséder le bagage technique cl et sk. Améliorer son endurance et sa force musculaire spécifique – avoir des connaissances sur le fartage.

Niveau de fin de cycle :

- Être classé dans la Coupe du Dauphiné (avoir participé à plus de la moitié des courses de la CD)
- Endurance minimum : être capable de soutenir un effort modéré de 50' sans s'arrêter.
- Technique : Posséder l'ensemble des gestes techniques en classique comme en skate. Posséder l'ensemble des gestes en Ski à roulette classique comme en skate. Être autonome pour farter ses skis en retenu comme en glisse.
- Connaissance : s'intéresser au fartage (ex : pouvoir différencier fartage poussette et fartage tube)

Classe de 3ème :

Entrée : Confirmer son inscription ou postuler auprès de la commission d'admission avant le 25 juin.

Préalable à une candidature :

- Avoir le niveau requis de fin de cycle de 4ème.
- Avis de l'entraîneur de club auquel appartient l'élève.
- S'être entraîné(e) durant la période estivale. Si possible remplir un carnet d'entraînement.
- Motivation : l'inscription n'est motivée que par l'aspect sportif de la section. Rappel : l'enseignement académique est le même que dans les autres classes.

Objectif Général : Approfondissement de l'activité – Affiner le bagage technique cl et sk. Améliorer son endurance et sa force musculaire spécifique – Autonomie dans l'application du fartage – Connaître les grands principes du fartage.

Niveau de fin de cycle :

- Être classé dans la Coupe du Dauphiné (avoir participé à plus de la moitié des courses de la CD)
- Endurance minimum : être capable de soutenir un effort modéré de plus d'une heure sans s'arrêter.
- Technique : Affiner l'ensemble des gestes technique en classique comme en skate (en ski comme en SR). Être autonome pour farter ses skis en retenu comme en glisse.
- Connaissance : Être capable d'initiative sur le choix du fart.

Classe de Secondes – Premières et Terminales :

Entrée : Confirmer son inscription ou postuler auprès de la commission d'admission avant le 25 juin.

Préalable à une candidature :

- Avoir le niveau requis de fin de cycle de 3ème.
- S'être entraîné(e) durant la période estivale.
- Motivations : Avoir la volonté de progresser dans cette discipline et suivant les cas :
 - Chercher à intégrer le Pôle
 - Obtenir le niveau technique et physique nécessaire pour passer le DE Ski Nordique.
 - Maintenir le meilleur niveau en vue des épreuves du Bac option ski nordique.
 - Maintenir une hygiène et une culture sportive assidue.

Objectif Général : Affiner le bagage technique cl et sk. Développer ses qualités physiques.

Niveau de fin de cycle :

- Assiduité et rigueur dans sa pratique su ski.
- Être classé dans la Coupe du Dauphiné ou avoir réalisé au moins une course Populaire par mois (4 courses).
- Technique : Affiner l'ensemble des gestes technique en classique comme en skate. Être autonome pour farter ses skis en retenu comme en glisse.
- Connaissance : en fartage glisse et accroche, mais aussi sur tout ce qui a trait à l'organisation de la discipline. Niveau jeune officiel.

Organisation disciplinaire propre aux SSS Nordique

Tout manquement au respect des règles ci-dessous sera sanctionné d'un « avertissement ». Chaque avertissement sera consigné et transmis simultanément aux parents et à l'ensemble des entraîneurs des SSS.

Ces avertissements pourront être donnés si :

- S'il y a une attitude désintéressée pour l'activité « le Tire au flanc ».
- Si attitude désinvolte vis-à-vis du matériel (ex : laisser systématiquement portes des bus ouvertes, ne pas ranger le matériel ou le fait collectif là où il a été pris.)
- S'il y a un manque de respect pour le matériel (dégradation)
- S'il y a une moquerie systématique d'un(e) camarade ou mise à l'écart.
- S'il y a une bagarre avec un(e) camarade.
- S'il y a un manque de respect pour l'entraîneur (ex : répondre à entraîneur – ne pas écouter les consignes ...).

Sanctions :

- 1er « Avertissement »
- 2ème « Avertissement » (sera donné après concertation entre entraîneurs) et conduira à 1 suspension d'entraînement SSS de 2 semaines.
- 3ème « Avertissement » entraînera l'exclusion des SSS pendant 1 trimestre (sera donné après concertation entre entraîneurs – Convocation des parents).
- 4ème « Avertissement » entraînera l'exclusion définitive des SSS (sera donné après concertation entre entraîneurs – Convocation des parents et des présidents de clubs).

Toute demande de sanction disciplinaire émanant du Collège ou Lycée et relative au comportement et/ou aux résultats scolaires pourra conduire aux mêmes exclusions : la SSS Nordique prend en charge l'organisation des entraînements mais reste sous l'autorité et la responsabilité de l'administration scolaire.

Paiement de la cotisation à la Section Sportive Scolaire Nordique

Une fourchette du tarif de la cotisation annuelle est donnée fin juin à titre d'information aux « postulants. »

(Tarifs 2024-25 : 550€ pour ceux ayant 1 séance/semaine et 800€ pour ayant 2 séances par semaine)

Le tarif de la cotisation sera fixé définitivement lors de la première quinzaine de la rentrée scolaire car il dépend du nombre d'inscrits.

Toute « inscription confirmée » à la rentrée scolaire (1er jour d'école) est due.

Seule une raison médicale pourra donner suite à une annulation (après avis du bureau des SSS) de l'inscription et à un remboursement de la cotisation. Attention tout trimestre commencé sera non remboursé.

Nom Prénom élève :

Signature des parents, précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Signature de l'élève inscrit en SSS, précédée de la mention « Lu et Approuvé »